je Soussigné commissaire nommé par l'academie, ay examiné deux observations a elle envoyées par Messieurs chancvas, farcy et Perrotin chirurgiens de la fleche.

un voiturier de la ville du Mans passant par un village distant d'une lieux et demie de la fleche, reçut un coup de pied de cheval qui luy fit une plaïe de la longueur de cinq travers de doigts, sur la partie anterieure et moyenne de la jambe gauche, avec fracture oblique des deux os. Monsieur farcy fut mandé; il trouva le malade ayant la jambe envelopée de linges tous trempés de sang, et une grande quantité de sang coagulé a la plaïe et autour de la jambe; il lava la partie avec du vin chaud. il réduisit la fracture et la maintint avec un bandage a dix huit chefs et des fanons. Le malade fut conduit a la fleche sur une charette garnie de paille et d'un matelas, on etant arrivé, il fut couché en présence de Monsr. farcy sans qu'il parut y avoir rien de derangé a l'apareil, et deux heures apres il fut saigné. Monsr farcy manda Messieurs chancvas et Perrotin ses confreres pour le lendemain matin. on leva l'apareil; on trouva les pièces fracturées hors de leur place, l'extremité superieure du tibia s'etant élevé au dessus de l'inferieure. La fracture fut réduitte de nouveau, et pansée selon l'art. Le lendemain on trouva encore les pièces du tibia derangées, cequi procura le même travail que le jour précedent. La nuit suivante qui étoit le 3e. apres l'accident, le blessé, en rêvant, se leva brusquement de son lit et tomba par terre; cette chutte fut suivie des accidens les plus facheux; les pièces du tibia furent deplacées de nouveau. elles chevauchoient l'une sur l'autre de deux grands travers de doigts. il étoit sorty de la plaïe beaucoup de sang qui s'étoit epanché autour de la fracture; la jambe se tuméfia considerablement, et la fievre survint ainsi que le transport au cerveau. Les thopiques apropriés et sagement apliqués, les saignées, la diette tout fut mis en usage pour surmonter ces accidents mais en vain, car des le cinquième jour apres cette chutte, la jambe

fut mondée de matière purulente. on fit deux incisions l'une a la partie interne et l'autre a la partie externe par les quelles il sortit une grande quantité de pus d'une mauvaise consistence. quelques jours après le gonflement de la jambe diminua, mais la fièvre ne céda point pendant plus d'un mois, que la supuration fut toujours abondente et le pus d'une mauvaise qualité; les os feurent telement dénués qu'on passoit facilement des fausses tentes et même les doigts sous les pièces du tibia bien decouvertes, les quelles se trouvoient deplacées a chaque pansement, malgré tous les soins et les plus justes mesures. ce deplacement des pièces osseuses fut regardé, par les chirurgiens comme la source de tous les accidens presens, et il leur en ~~faisoit~~ faisoit craindre, avec raison, encore de plus funestes pour l'avenir.

Pour tenir la fracture assujettie, quelle autre mesure donc prendre? dit Mons.r Larey dans ses reflextions. en effet il paroit que tous les moyens ordinaires avoient été employés. dans cette extremité on eut recours a un anneau, ou plustost a une espèce de cerceau d'argent bien mince, de largeur et de longueur convenable, percé de trois trous a chacune de ses extremités pour y passer des cordons de soie. on plassa cet anneau qui par le moyen des trois cordons, fut serré de telle façon qu'il retint l'os ferme et exactement assujetty; mais comme les matières purulentes empruntoient de cet anneau une couleur noire qui se ~~communiq~~ communiqua en peu de jours aux chairs, et que d'ailleurs étant un peu trop large, il causoit de l'irritation et de la douleur, on l'ôta, et on luy en substitua un de plomb; celuy cy qui n'avoit pas les inconveniens du premier, en eut toutes les proprietés. Les pièces fracturées ainsi maintenües, les accidens diminuerent. dès le 27.e jour les playes supurerent moins; le pus devint louable, la fièvre céda; ce qui se trouva decouvert du tibia tant au dessus qu'au dessous de l'anneau s'exfolia dans differans tems pendant l'espace de six ou sept semaines. L'anneau fut ôté; l'os qui avoit été compris sous luy, ~~l'exfo~~ s'exfolia dix jours après; les playes s'incarnerent et se cicatriserent, et le malade guerit parfaitement sans claudication

Le Sujet de la 2.e observation est aussi une fracture oblique des deux os
de la jambe, faitte par une roüe de charette, laquelle dechira les tegumens
et une grande partie du jambié anterieur, ce qui formoit une playe —
considerable le long de la partie moyenne de la jambe, avec decouverture
du tibia de la grandeur de trois travers de doigts. Le malade fut porté
à l'hopital de la fleche; messieurs chanevas et Perrotin furent mandés.
on reduisit la fracture, on la maintint avec le bandage a dix huit ~~chefs~~
chefs et le reste de l'apareil à l'ordinaire, et le malade fut saigné. les
deux jours suivans le malade parut autant bien qu'on peut le souhaiter,
mais dès le 3.e jour malgré la saignée reiterée, la diette &c. la jambe
et le pied se tumefierent considerablement, il survint une fievre —
violente, il se fit abcés à coté de la fracture partie interne, a
l'endroit ou la roüe avoit porté avec plus de force. on fit l'ouverture
de l'abcés, il en sortit plus de deux livres de pus. Le landemain
l'apareil etant levé, on trouva du pus en aussi grande quantité —
que le jour precedent, qui avoit coulé et couloit encore tant par
l'ouverture faitte à l'abcés que par la premiere playe, et les
pieces du tibia étoient deplacées. une suppuration si abondante
faisoit esperer que la fievre et le gonflement de la jambe cesseroient
bientot, cependant ces accidens subsisterent pendant pres d'un
mois. la jambe étoit si gonflée et si douloureuse, que le malade
pouvoit a peine souffrir le bandage mediocrement serré. les
contractions violentes des muscles de la jambe et du pied, causoient
des soubre-sauts qui deplaçoient les pieces fracturées avec d'autant
plus d'aisence qu'elles n'étoient presque point retenües par le
bandage. c'auroit été icy le cas de se servir du cerceau de plomb
dont il est parlé dans l'observation precedente, mais la partie —
superieure du tibia étoit adherente aux chairs jusqu'a son extremité
du coté du peroné, et la partie inferieure presque egalement, ce qui
rendoit ce moyen impraticable. on prit le party de perforer les —
deux extremités fracturées du tibia, dans la partie laterale interne; on
passa dans ces trous un cordon de soie qui fut serré bien ferme et
arreté par un double nœud, et on mit le reste de l'apareil a l'ord.re
cette espece de suture aux os reüssit si bien que le tibia sembloit
être dans son état naturel; par elle les pieces fracturées furent —
assujetties; la fievre diminua peu a peu, ainsi que la suppuration

et le gonflement dela jambe et du piéd; les plaïes s'incarnerent; l'exfoliation
des os se fit en differens tems; les deux extremités perforées sortirent
ensemble avec le cordon qui les unissoit, et le malade fut gueri
dans l'espace de quatre mois ou environ.

ces deux observations meritent d'être imprimées dans les —
memoires de l'academie. on y trouve partout une pratique
éclairée et beaucoup de discernement dans le choix des moyens. La
suture faitte aux os, quoi qu'imitée d'apres la plaque
d'ivoire, dont il est parlé dans la premiere edition des
operations de Monsieur Garengeot paroit si industrieuse,
qu'on croit pouvoir appliquer aux chirurgiens de la
fleche, ce que disoit un de nos grands poëtes. cela ne
s'apel pas imiter, c'est jouter contre son original.
a Paris ce 12. juillet 1737.

Sauvré

ARC 31 d. 2 n° 47